

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU LUNDI 7 FEVRIER 2022

CHARGEE DE STATUER SUR LES ACTIVITES ET LES COMPTES DE L'ANNEE 2021

Dans les locaux du foyer rural de la commune de Montierchaume

I - ACCUEIL

Le président Jean-Jacques BERENGUIER ouvre l'Assemblée Générale à 17 heures 15 après avoir clos l'assemblée générale extraordinaire destinée à modifier les statuts de l'association. Il remercie la soixantaine de membres de l'association présents dans le strict respect de la distanciation physique et des consignes de sécurité sanitaires. Il salue la présence, dans le public de :

- Florence PETIPEZ en sa qualité d'adhérente, de représentante de Marc FLEURET président du Conseil Départemental lui aussi adhérent de l'association et de représentante de Gil AVEROUS, Président de Châteauroux Métropole, maire de Châteauroux et lui aussi membre de l'association. Michel GEORJON qui devait être présent s'est excusé, il est à une cérémonie d'obsèques à Clermont-Ferrand.
 - Christian BARON maire de Diors.
- Sophie DEMOGET qui représente Christian BODIN en sa qualité de partenaire et de président de l'Agence d'Attractivité de l'Indre, elle représente également Thierry BLUET directeur de la même agence.
 - Bertrand GIRAUD président des Médaillés Militaires de l'Indre.
- Olivier NODOT Président de la SAS PCB Sécurité et Philippe LECOMTE de CAP7 Media nos partenaires.
- Françoise LAVENU ancienne présidente de l'AECBA et Jean-Pierre BOUCHENY représentant l'ACAPSA.

Il explique les raisons du maintien de cette AGO en présentiel par la nécessité d'organiser, avant, une AGE destinée à la modification de nos statuts pour les actualiser et les faire évoluer en fonction de notre environnement.

Il remercie monsieur Michel LENGLET, maire de Montierchaume, qui a répondu favorablement à la sollicitation de Francine NIEMIER de permettre aux Amis de La Martinerie d'organiser leurs AGE et AGO au foyer rural en raison de l'impossibilité d'utiliser la salle Barbillat Touraine de Châteauroux mobilisée par le centre de vaccination.

Il constate que l'association peut être fière de ses adhérents et de son organisation car, face à l'adversité, nous avons su être proches les uns des autres ; les informations sont globalement bien remontées vers le président ce qui a permis de réagir face aux difficultés de quelques-uns d'entre nous.

Avant de terminer son mot d'accueil II demande un moment de recueillement, après énumération des adhérents, des conjoints, et des anciens de la base décédés dans l'année. Il n'oublie pas d'évoquer nos frères d'armes ainsi que les gendarmes décédés dans l'exercice de leur fonction.

Il termine son mot d'accueil en présentant, de la part du Conseil d'administration, ses vœux de bonheur et de santé à tous.

Le président fait part des 104 pouvoirs accordés aux personnes présentes dans la salle et constate, qu'avec les 64 présents, le quorum est largement atteint. Nous sommes donc 168 présents ou représentés, pour que la séance puisse se dérouler.

Jean-Jacques BERENGUIER rappelle l'article 7 de nos Statuts concernant le déroulement des Assemblées Générales et ouvre la séance.

Il propose l'approbation, à main levée, du compte-rendu de la précédente assemblée de l'année 2019. Le compte-rendu est accepté à l'unanimité.

II - DEROULEMENT DE LA SEANCE

<u>II-1- Rapport moral</u> – Le président rappelle que notre association a 11 ans et qu'il aurait aimé faire aujourd'hui le compte rendu de l'inauguration de la maison départementale de la mémoire militaire mais que, comme lors de l'AG de mars 2021, la nature, ou la main de l'homme, en aura décidé autrement.

Il précise que 2021 aura été une année particulière pour notre association car, malgré la pandémie, les contraintes sanitaires, et la perte de la responsabilité des buvettes de l'hippodrome, pour des raisons non connues à ce jour, elle aura été une année de consolidation de nos activités et de nos relations de confiance avec nos partenaires.

2021 nous aura enfin permis de mettre fin à 5 ans d'utilisation d'un compteur provisoire, ce qui nous était reproché, à juste titre par ENEDIS. Nous avons désormais régularisé notre situation et le président a tenu à rappeler que le mérite en revient, d'une part à Philippe Dubois et aux bénévoles qui l'ont aidé pour mettre en place tout le système électrique, d'autre part à deux de nos partenaires, Sylvain Schuller et Robert Astier.

Le président rappelle que l'année 2021 a commencé par le don d'un véhicule de type TP3 par Sylviane et Philippe DUBOIS, et s'est terminée par le don d'une Camionnette Renault R 2087 N offerte par madame Fauguet, respectant ainsi les volontés de son mari décédé en août 2021. La mission de récupération a été, encore une fois, assurée par les membres de l'ARVMC, qu'il remercie pour leur disponibilité, ce sont de fidèles partenaires de notre association.

En ce début d'année 2022 le président reprend ses propos de l'AG de mars 2021 pour rappeler devant les adhérents, que nous pouvons, tous ensemble et chacun à son niveau, être fier du travail réalisé malgré quelques vicissitudes. Nous allons, ensemble, réussir à créer une véritable maison départementale de la mémoire militaire, un lieu assez rare dans un département et qui, sans avoir la prétention de le remplacer, prendra le relais du musée des trois guerres de Diors.

Le président rappelle l'atout que nous représentons pour le département de l'Indre et pour Châteauroux Métropole, tout d'abord en constatant l'augmentation du nombre de visites initiées par l'office de tourisme de Châteauroux Métropole dans le cadre des "rendez-vous de l'été" ou des "mardis évasion" et celles initiées par l'Agence d'Attractivité de l'Indre dans le cadre de l'opération "secrets de fabrique". En liaison avec l'Agence d'attractivité de l'Indre, notre présence renouvelée sur le guide du ROUTARD et sur les guides JONGLEZ en est le témoignage. Il rappelle que nous apparaissons depuis 2019 sur le guide pratique de Châteauroux Berry Tourisme et que nous avons élargi la plage d'accès à nos locaux en ouvrant les mercredis, avec une visite guidée le matin et une l'après-midi. Il profite de ce rapport moral pour remercier Dominique et Marie pour leur disponibilité.

Il termine ce rapport moral en mettant en avant, comme en 2021, nos bénévoles (hommes et femmes), sans oublier les membres du conseil d'administration toujours disponibles et fidèles aux réunions ainsi que les conjoints qui se mobilisent quand on les sollicite.

Il complimente Frédéric, Jean-Pierre et Xavier, nos trois récipiendaires d'une lettre de félicitation de la médaille de bronze de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif.

Pour terminer ce rapport moral le président précise que, fin 2020, nous étions 439 adhérents à jour de cotisation et que fin 2021 nous étions 454, soit 15 adhérents de plus qu'en 2020.

<u>II-2- Rapport d'activités</u> – Le secrétaire André REIGNOUX présente ensuite le rapport d'activités de l'association. Il énumère, par thèmes et dans l'ordre chronologique, les actions que l'association a menées au cours de l'année 2020, rapport agrémenté de photos prises au cours de ces manifestations et projetées sur l'écran.

Le rapport moral et le rapport d'activités sont soumis ensemble au vote à main levée ; ils sont adoptés à l'unanimité. Ils sont annexés au présent PV.

<u>II-3- Rapport financier</u> - Le trésorier Roland DE VASSOIGNE présente le rapport financier. Le bilan de l'année 2021 affiche un excédent de l'ordre de 12 000 €. Il précise que 10 000 € proviennent de dons exceptionnels (6 000 € ont été offert par la société BAYWA r.e pour la reconstruction du Quonset et n'ont pas encore été utilisé – 4 000 € environ nous ont été remis par les membres de l'AECBA lors de la dissolution de leur association). Une partie de cet excédent nous permet de consolider notre réserve financière équivalente à deux années de budget de fonctionnement pour faire face à un problème ponctuel.

Le vérificateur des comptes Paul TADIEU avait certifié, par écrit avant la séance, qu'il n'apparait aucune anomalie dans l'exercice de la comptabilité de l'année et avait transmis son rapport avec un avis favorable.

Le rapport est soumis au vote à main levée ; il est adopté à l'unanimité. Il est annexé au présent PV.

III - ELECTION DES MEMBRES

Le président rappelle qu'au cours de sa réunion du lundi 1^{er} mars 2021 le conseil d'administration avait décidé, en raison de l'absence physique des membres de l'association, de figer le conseil d'administration et de décaler le renouvellement d'un an.

L'élection a donc eu lieu cette année.

Cécilien BELGARDE, Jean-Jacques BERENGUIER, Philippe DUBOIS, Bruno DUTEIL, Francis MORY, André REIGNOUX et Philippe SOULÉ étaient, statutairement (3 ans de présence), membres sortants.

Francis Mory et Philippe SOULÉ ne souhaitent pas se représenter et nous avons à déplorer le décès de Cécilien BELGARDE le 29 novembre 2021.

Le Président remercie très sincèrement Philippe Soulé pour le travail réalisé dans la gestion du site internet, il nous précise qu'il continuera à le gérer comme il le réalise depuis la création de l'association.

Il nous explique que, tout en la respectant, il regrette la décision de Francis Mory de quitter le C.A et, malgré son absence à cette assemblée, il lui confirme que la porte lui reste ouverte s'il souhaite revenir, car il nous rappelle que Francis fait partie, avec d'autres, des membres fondateurs de l'association.

Le nombre de candidats correspondant aux nombres de places disponibles il propose un vote à main levée, proposition acceptée.

Sont élus : Jean-Jacques BERENGUIER, Philippe DUBOIS, Bruno DUTEIL, Françoise LAVENU, Antoine NGUYEN, Jean-Pierre PETIOT, André REIGNOUX.

Paul TADIEU est maintenu à la fonction de vérificateur aux comptes. JP DAUGER est également maintenu pour être vérificateur suppléant.

IV - QUESTIONS DIVERSES - INFORMATIONS - DEBAT

J-Jacques BERENGUIER rappelle notre objectif de maintenir un effectif de l'ordre de 400 adhérents au minimum et qu'il appartient à chacun d'être ambassadeur de l'association auprès de futurs adhérents ou de possibles mécènes. Il confirme également que notre maison est ouverte à tous les mercredis matin et après-midi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Il précise les dates des prochaines manifestations pour 2022 :

- Participation à la Bourse Militaria de l'ARVMC dimanche 3 avril à Belle-Isle

- Participation à l'exposition de l'ARVMC dimanche 8 mai place de la République à Châteauroux

- Journée des Saints Patrons samedi 14 mai à Diors puis à La Martinerie

Sufficiently and the sufficient of the sufficien

- Journée barbecue samedi 11 juin à La Martinerie

- Journée champêtre samedi 3 septembre à Saint-Août,

- Forum des associations samedi 10 et dimanche 11 septembre,

- Journées du Patrimoine samedi 17 et dimanche 18 septembre,

- Journées Impériales samedi 2 et dimanche 3 octobre,

Il remercie encore les participants présents.

La séance est close vers 19 heures 00, sans vin d'honneur ni galette dans le strict respect des consignes sanitaires.

V - RAPPEL DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

BERENGUIER J Jacques	DUTEIL Bruno	LUSCAN Guy
CHAMBLANC Martial	HEU Michel	NGUYEN ANTOINE
DE VASSOIGNE Nicole	JALU Daniel	PETIOT JEAN-PIERRE
DE VASSOIGNE Roland	LAMOUREUX Jackie	REIGNOUX André
DUBOIS Philippe	LAVENU Françoise	TRUFFAUT Michel

Pour le président André REIGNOUX, secrétaire